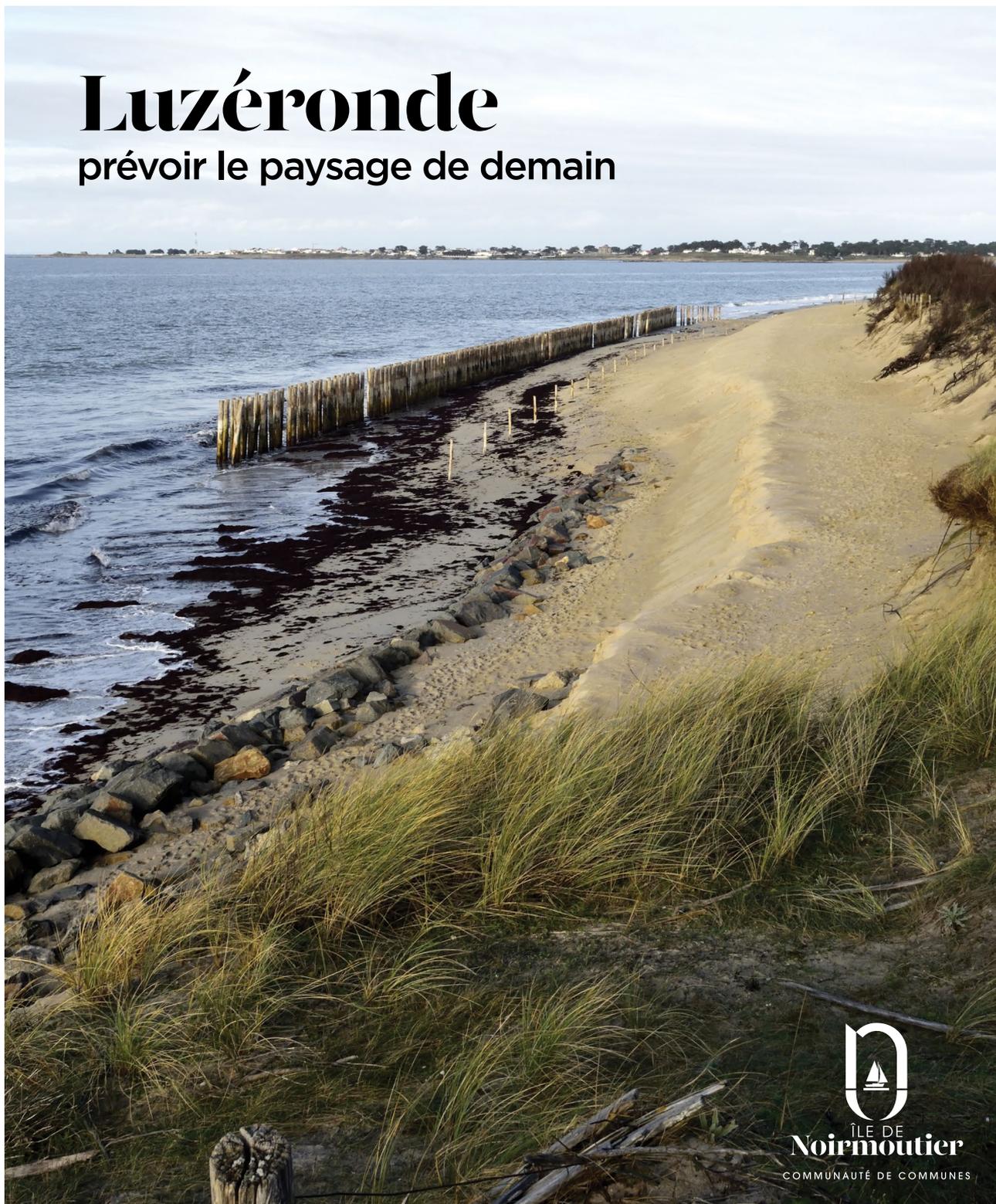


NO^UTRE ÎLE

Le journal de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier :
Barbâtre - L'Épine - La Guérinière - Noirmoutier-en-l'île

N° 14
Mars 2025

Luzéronde prévoir le paysage de demain





Fabien GABORIT

*Président de
la Communauté
de Communes*



Chères îliennes, chers îliens,

La fondation et l'histoire de notre île reposent sur l'évolution de notre trait de côte, notre défense face à l'océan et la gestion de nos eaux, cette « intelligence de l'eau », ancestrale, désormais modélisée. Ce combat face aux éléments reste notre priorité et notre devoir. Nous le menons sans relâche en nous appuyant sur toutes les solutions à notre disposition, notamment le génie civil : enrochements, digues, perrés, épis, portes anti-tempêtes, récifs artificiels marins... Mais également sur des solutions fondées sur la nature : le vent, le sable, les dunes...

Le projet Life Adapto+ est un projet pilote basé sur ces solutions de gestion douce. Avec pour partenaires, l'ONF, le Conservatoire du littoral et le CEREMA, nous lançons la renaturation de sites fragiles et dans le même temps par des techniques innovantes d'accrétion, le renforcement et le confortement de nos défenses naturelles que sont nos cordons dunaires.

Protéger notre littoral, c'est aussi réaffirmer l'importance de nos activités traditionnelles, nos productions primaires, ce juste équilibre entre les îliens et la nature. C'est conforter les activités ancestrales et le développement durable, pour protéger sans sanctuariser. Le projet de la piste cyclable qui reliera le port du Morin au port de l'Herbaudière a été étudié pour répondre à ce double impératif d'équilibre : protéger la dune et sa biodiversité et développer le vélo du quotidien; un axe de développement des mobilités inclus dans notre trajectoire bas carbone.

Rendre les sites et l'espace public accessibles à tous, c'est également le rôle de la Commission Intercommunale d'Accessibilité qui se réunit régulièrement pour repenser notre territoire en matière d'inclusion. Les services et les infrastructures doivent être à la portée de tous, c'est notre volonté pour favoriser le vivre-ensemble.

La Communauté de Communes devient également un interlocuteur majeur en matière de petite enfance, avec le lancement de son Relais Petite Enfance; ce service d'information et d'accompagnement vise à créer des passerelles entre les parents, les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes d'enfants à domicile. Il permettra de mieux prendre en compte les besoins de garde des actifs et acteurs économiques du territoire.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Le journal de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier : Barbâtre - L'Épine - La Guérinière - Noirmoutier-en-l'île

Dépôt légal. ISSN 2801-1570

Pour ce journal de la Communauté de Communes, nous utilisons un papier recyclé avec encres végétales. Ce journal est imprimé à 5 300 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris les StopPub puisqu'il s'agit de la diffusion d'information publique.

Directeur de la publication : M. Fabien GABORIT.

Coordination de la rédaction et de la mise en page :
Magali Violeau et Clémence Pavageau.

Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier.
Tél. : 0251358989 - E-mail : contact@iledenoirmoutier.org

Crédits photos : Communauté de Communes, LMWR, unsplash.fr, Joyce Jous, Office de tourisme - Quentin Boulegon, Les Petits Pas, David Simonin et Stéphanie Mouillard, Gabrielle & Léo, Pauline Gourronc, Maison de l'emploi - France services, Pierre Perron, Pixabay, Gondécourt, Mairie de Noirmoutier-en-l'île, Mairie de La Guérinière, Mairie de Barbâtre, Mairie de L'Épine, Office de tourisme - Léa Filisetti.

Impression : imprimerie Champagnac / Relecture : Les Décoquilleurs.

Tourisme

| L'île des personnalités !

Découvrez le magazine 2025 de l'Office de tourisme, une édition qui révèle l'âme de l'île de Noirmoutier par ses qualités.

Cette année, des personnalités qui façonnent l'île sont mises à l'honneur, des hommes et femmes aux parcours uniques et aux passions inspirantes.

Noirmoutier c'est une île de caractère, aux mille facettes. À travers ces pages, vous découvrirez une île joueuse, généreuse, sincère, créative et spontanée. Alors, laissez-vous porter par ces histoires qui rendent notre île vivante.

Bonne lecture et belle découverte !

Vivez, aimez, partagez l'Île de Noirmoutier

 www.ile-noirmoutier.com

 @tourisme.iledenoirmoutier

 @iledenoirmoutiertourisme

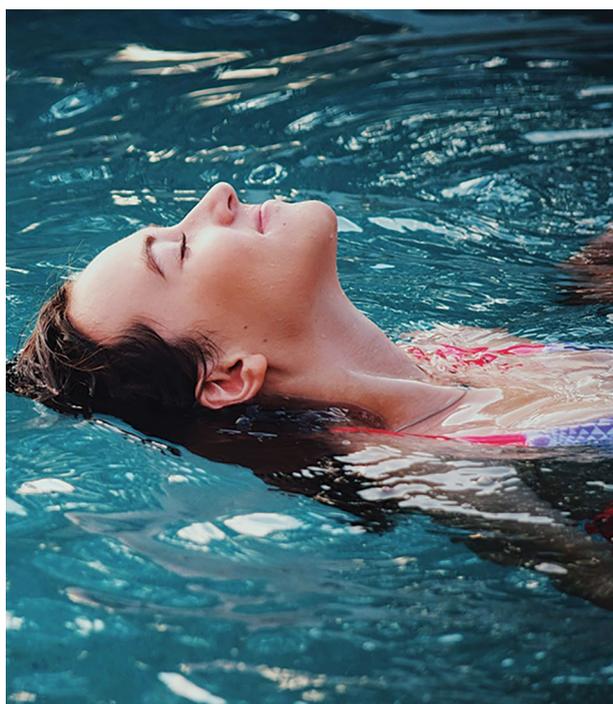


Consultez le magazine de
l'Office de tourisme



Loisirs

| Une nouvelle soirée « Aquazen »



L'équipe de LA PISCINE! vous retrouve pour une seconde soirée « Aquazen » dédiée au bien-être, le mardi 25 mars, de 17h30 à 21h00.

Pour seulement 8 euros, l'entrée vous donne accès au spa et à un espace thé :

- **Aqua Pilates (20 min)** : pour travailler la flexibilité, l'équilibre du corps et permet de renforcer les muscles profonds ;
- **Aqua Relax (20 min)** : pour lâcher prise et vous relaxer totalement, à l'aide de flotteurs.

SOINS INDIVIDUELS

Pour une expérience encore plus personnalisée, des soins individuels effectués par des professionnels certifiés sont disponibles au tarif de 15 € les 20 minutes : soin du visage, soin du cuir chevelu, soin aquatique « Janzu », massages (corps, et spécifique au bien-être de la femme).

Les places pour les séances et les soins individuels étant limitées, nous vous conseillons de réserver rapidement à l'accueil de LA PISCINE!

En bref

Accessibilité

La « CIA » agit au quotidien

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA) a été créée en 2008 par la Communauté de Communes, dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Sa mission ? Porter une réflexion sur l'accessibilité en général et recenser les besoins pour y répondre dans les prochaines années : accès à la chaîne de déplacement, aux espaces verts, aux services publics, à l'éducation, au logement. La CIA est composée notamment d'élus, d'associations représentant les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, de représentants d'acteurs économiques, des services de secours et de la gendarmerie, des bailleurs sociaux, et d'usagers, dont les directrices des collèges.



ENTRETIEN

Échange avec **Joyce Jous**, membre de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)

DEPUIS QUAND ÊTES-VOUS MEMBRE DE LA CIA ET QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À LA REJOINDRE ?

J'ai rejoint la Commission en 2019, dans la continuité de mon engagement professionnel et associatif pour l'accessibilité. Je suis représentante départementale à l'APF France Handicap et j'occupe également la fonction de Responsable Nationale Invalidité à la Croix-Rouge, ainsi que Conseillère sociale spécialisée en handicap.

En tant que personne en situation de handicap et utilisatrice du vélo au quotidien, j'ai pu constater directement les difficultés d'accessibilité sur l'île. Après avoir échangé avec un ancien membre et à travers mes connaissances, je cochois toutes les cases pour rejoindre la commission.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES DE VOTRE ENGAGEMENT AU SEIN DE CETTE INSTANCE ?

Être membre de cette instance, c'est avoir un accès direct aux acteurs qui peuvent faire avancer l'accessibilité, comme les élus ou les services

Vous souhaitez vous investir ?

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité recherche un nouveau membre pour représenter le collège des seniors.

Vous souhaitez vous investir sur le territoire ? Intégrez la CIA (environ 3 réunions par an).

**Envoyez votre demande par mail :
carine.drie@iledenormoutier.org
02 51 35 89 82**



techniques, mais également travailler collectivement avec les membres de la commission.

Au quotidien ou lors de réunions, nous jouons un rôle d'alerte, par exemple auprès des élus sur des aménagements publics. En plus de ces actions concrètes, les échanges avec les habitants sont essentiels pour comprendre leurs besoins et trouver des solutions adaptées.

POURQUOI ENCOURAGER D'AUTRES PERSONNES À REJOINDRE LA COMMISSION ?

J'ai pu constater que rencontrant parfois certaines difficultés, d'autres pouvaient également y être confrontés, donc ce travail à la CIA servirait à tous.

Que l'on soit valide, non-valide, habitant ou touriste, l'accessibilité concerne tout le monde. Notre objectif est de rendre les lieux publics et les infrastructures accessibles aussi bien aux personnes en fauteuil roulant, aux parents avec des poussettes, aux personnes âgées.

J'encourage toute personne intéressée à rejoindre l'instance ! Si vous avez des connaissances ou si vous souhaitez tout simplement vous investir, n'hésitez surtout pas à le faire.

Perspective(s)

Une gestion souple de la bande côtière





LIFE ADAPTO+

Luzéronde, imaginer le paysage de demain

Dernier espace de l'île où la plage, la dune, la forêt et les marais forment une transition nette, le site de Luzéronde est particulièrement exposé à la hausse du niveau marin et à l'érosion côtière. La dune qui s'étend sur 2 kilomètres joue un rôle stratégique en matière de protection face à la mer. Pour préserver cet équilibre fragile, la Communauté de Communes et l'Office National des Forêts assurent une surveillance continue et des travaux de gestion douce. Mais au-delà de cette gestion continue, comment assurer la pérennité de ce secteur face aux changements climatiques ?

LE PROJET LIFE ADAPTO+

Le Conservatoire du littoral et le BRGM* ont lancé en 2017 le projet LIFE adapto+ pour répondre à l'enjeu d'adaptation des zones littorales peu urbanisées aux effets du changement climatique dont l'élévation du niveau marin. L'expérience adapto+ a permis de valider, par la démonstration, l'efficacité et la pertinence d'une gestion souple du littoral fondée sur la nature. Trois sites de dunes

domaniales ont ainsi été sélectionnés, dont celui de Luzéronde sur l'île de Noirmoutier pour mener une étude pilote. Ce projet vise à renforcer la dune contre l'érosion, tout en améliorant à la fois le paysage et l'accueil du public.

UNE RÉFLEXION D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE

Prévue de 2024 à 2029, la mise en œuvre du projet repose sur l'expertise de nombreux acteurs : le Conservatoire du Littoral, l'Office National des Forêts, le CEREMA ou encore la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier. Le projet implique une méthode de travail progressive qui doit en permanence s'adapter aux enjeux du territoire. Différents scénarios seront étudiés en intégrant à la fois des stratégies de résistance et d'adaptation. Ces derniers seront également intégrés dans la révision en cours de la stratégie de gestion des risques littoraux. Dès cette année, une première phase de recherche et de prospective permettra de compiler toutes les connaissances disponibles sur Luzéronde, dans le cadre d'une démarche collaborative.

* Bureau de recherches géologiques et minières

I Des travaux progressifs

En parallèle des réflexions d'aménagement plus globales, une première expérimentation pour en vérifier la faisabilité à plus grande échelle sera réalisée par l'Office National des Forêts (ONF) sur son domaine forestier et dunaire.

L'ONF procédera au cours de la période du programme à des travaux de **translation dunaire**, ce qui consiste à remettre en mouvement la dune (notamment grâce au vent), tout en maintenant sa « robustesse » et en améliorant son profil pour qu'elle soit **plus résistante contre les puissantes vagues de cette côte de l'île.**

Pour cela la végétation qui ne bénéficie pas à la dune est retirée, notamment les cyprès et les tamaris qui empêchent le mouvement naturel de la dune. Ces travaux seront réalisés de manière très progressive en vérifiant l'évolution.



Le secteur (en vert) est particulièrement exposé à l'érosion côtière avec un risque de submersion marine des zones situées en arrière.



ENTRETIEN

Guillaume Simon
Forestier pour l'Office National des Forêts

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ONF DANS LE PROJET ADAPTO+ ?

Le rôle de l'ONF est multiple : envisager des options moins figées pour gérer le cordon dunaire. L'une d'elles permet d'imaginer la faisabilité d'une translation partielle du cordon vers l'arrière, tout en veillant aux aspects réglementaires. L'arrière-dune est en effet un habitat Natura 2000 prioritaire à l'échelle de l'Europe. Le projet se présente comme un laboratoire où on va viser à la fois la protection des milieux et la robustesse de la dune protectrice. Un groupe de travail avec toutes les parties prenantes a été constitué, afin de dépasser nos seules compétences, et de partager nos expériences et enjeux. Nous étudions différents scénarios de gestion, à court et à long terme.



Le suivi annuel de l'évolution des cordons dunaires permet d'assurer une compréhension fine des dynamiques sédimentaires saisonnières et de leur tendance sur le long terme. Cela témoigne de la résilience des cordons dunaires à la suite de phénomènes météo-marins et de l'intérêt des solutions fondées sur la nature.



Après le passage de la tempête Céline en octobre 2023, le profil de la dune a été considérablement modifié.

Côté mer



Profil de plage

ENTRE JUILLET 2019 ET OCTOBRE 2023

Cynoglosse des dunes



Assurer la préservation des espèces protégées

Au-delà de la gestion dunaire de Luzéronde, c'est l'aménagement complet de l'accueil du public qui sera repensé de manière à assurer la découverte de ces lieux tout en préservant l'ambiance sauvage et les espèces protégées présentes. Le projet prévoit également de redéfinir les cheminements à travers la dune afin de permettre les accès aux plages et la découverte de ces milieux naturels tout en les respectant.

Statut de protection : Protégée au niveau européen. Considérée comme très rare en région Pays de la Loire.

Localisation : Fortement représentée sur l'ensemble des dunes de l'île de Noirmoutier, ce qui démontre le relativement bon état de conservation de ces milieux, notamment par la canalisation de la fréquentation humaine.

Écologie : Espèce annuelle, qui passe l'hiver sous forme de plantule avant de fleurir en avril-mai. La pluviométrie est un facteur important qui détermine les variations inter-annuelles de densité des populations.

Statut de protection : Protégée au niveau européen et national. Considérée comme en danger. L'espèce a disparu en Loire-Atlantique dans les années 1990.

Localisation : Aire de répartition limitée à des milieux particuliers du littoral vendéen. Sur l'île de Noirmoutier, l'essentiel de sa population est situé en arrière de la dune de Luzéronde.

Écologie : Espèce qui préfère les terrains meubles et sablonneux pour s'y enterrer. Inactif en période sèche, le pélobate cultripède redevient actif aux premières pluies automnales, et uniquement en période nocturne pour se nourrir d'insectes. À partir de février, il se reproduit dans les mares et dépressions dunaire, voire en zones de marais peu salé.

Pélobate cultripède



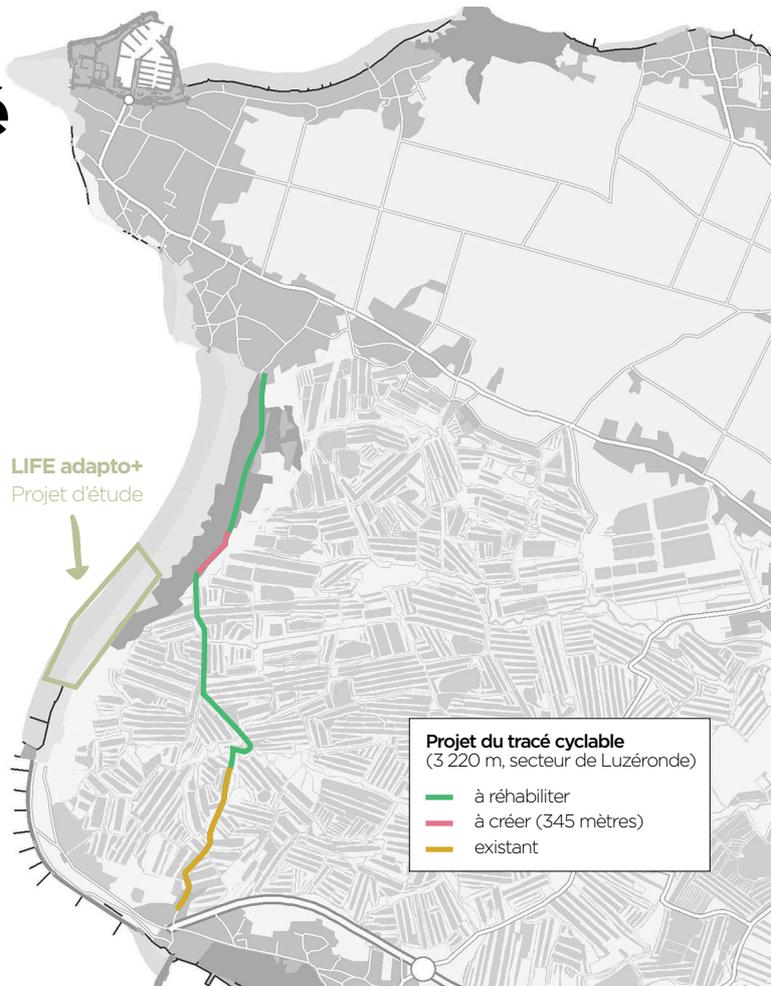
Morin-Luzéronde : un tracé cyclable optimisé

Dans l'objectif de renforcer l'usage du vélo au quotidien et en cohérence avec le Schéma Directeur Cyclable, un tracé d'une piste cyclable reliant Morin à Luzéronde a été défini à l'issue d'une concertation avec l'ONF, le Conservatoire du littoral et les acteurs locaux (sauniers, chasseurs, agriculteurs).

Le tracé retenu par les élus présente plusieurs avantages majeurs :

- **Préservation de la dune :** en évitant le front de mer, il permet de mener des actions de protection de la dune;
- **Optimisation des infrastructures existantes :** avec principalement des cheminements existants, il limite la création de nouvelles portions de piste;
- **Un itinéraire direct et fonctionnel** pour favoriser l'usage quotidien du vélo.

Une attention particulière est portée : sur l'accessibilité des services de secours sur cette zone, la présence du pélobate cultripède, espèce protégée, et la cohabitation entre les cyclistes et les usagers du marais. Une phase d'étude va être prochainement menée sur l'aménagement et la réalisation technique de la piste cyclable.



LIFE adapto+
Projet d'étude

Projet du tracé cyclable
(3 220 m, secteur de Luzéronde)

- à réhabiliter
- à créer (345 mètres)
- existant

Naturellement

Energie

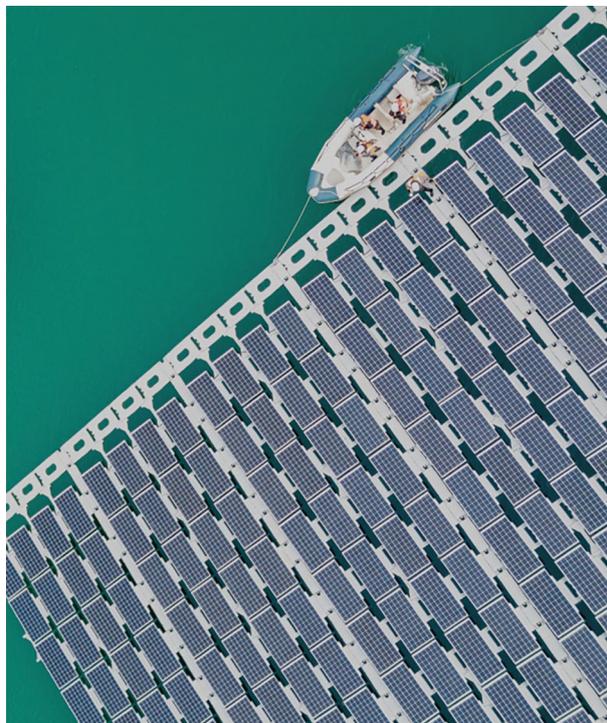
Innovation : un parc de panneaux photovoltaïques flottants

Dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et de son ambition de neutralité carbone d'ici 2040, la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier souhaite contribuer activement à la lutte contre le changement climatique et notamment au développement de la filière des énergies renouvelables.

Dans ce contexte, la collectivité a publié un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin de retenir un prestataire pour construire et exploiter un parc de panneaux photovoltaïques flottants sur la dernière lagune de stockage des eaux usées épurées de la station d'épuration de Noirmoutier-en-l'Île.

Cette lagune, d'une superficie de 7,5 hectares pourrait être recouverte à moitié permettant ainsi une production d'électricité d'environ 5,5 à 7,5 GWh/an, équivalent à la consommation de 3 000 à 4 000 personnes.

Les offres des prestataires seront analysées au printemps 2025. Des études environnementales ainsi que l'élaboration d'un dossier réglementaire sont nécessaires avant le lancement effectif du projet en 2029.



Agriculture

De nouvelles installations

Depuis l'engagement du Projet Alimentaire Territorial en 2021, la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier agit pour sécuriser les agriculteurs déjà en place et faciliter l'accès au foncier à de futurs installés, dans une logique de maintien de la diversité des productions agricoles du territoire.

Ce rôle lui permet d'identifier les acteurs, de les accompagner dans leurs démarches et de les orienter vers les partenaires et organismes d'appui (Chambre d'Agriculture, Groupement des Agriculteurs Biologiques, SAFER, associations...). En quatre ans, la collectivité a vu cinq exploitations s'installer sur l'île en élevage (bovin, ovin) ou en maraîchage diversifié à l'image du GAEC de Sébastopol (Larissa et David Guillonnet) ou de Maraîch'île (Morgan Cornet) et dernièrement de la pépinière « Les Petits Pas » qui lance sa première saison.



Emma Pineau et Dominique Ruer, installées sur la commune de Barbâtre, lancent leur production de plantes potagères, aromatiques et sauvages, dans le respect des saisons, de l'environnement et de la biodiversité locale. Ce projet d'installation est accompagné par la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, ainsi que par la Mairie de Barbâtre qui leur loue un terrain communal.

**Vous souhaitez avoir des informations sur l'installation agricole ?
pat@iledenoirmoutier.org**

Habitat

Le Guichet de l'Habitat

Par le biais de son Guichet de l'Habitat, la Communauté de Communes accompagne l'ensemble des propriétaires, occupants et bailleurs de l'île dans leur projet de rénovation et d'adaptabilité. C'est un lieu de référence pour les demandes de subvention pour des projets de rénovation énergétique, d'adaptation du logement liés au vieillissement ou au handicap, de lutte contre l'habitat indigne, des logements locatifs ou à l'accession.

Contactez le Guichet de l'Habitat pour exposer votre projet : 02 51 35 89 89.

Juridique

Des conseils gratuits sur le logement

Vous avez besoin de conseils juridiques sur le logement ? L'ADIL85 est là pour vous aider.

Des permanences gratuites sont organisées un vendredi par mois à la Communauté de Communes sur les sujets suivants : droits et devoirs pour les locataires, bailleurs, propriétaires, litiges...

Contactez le 02 51 44 78 78 (touche 1) pour réserver votre créneau.

De la classe F à la classe B : une rénovation énergétique réussie

Stéphanie et David ont récemment trouvé leur nouveau foyer à l'Épine, pour accueillir leur famille recomposée. Grâce au bouche-à-oreille, ils ont fait l'acquisition en août 2023 d'une ancienne maison nécessitant une rénovation en profondeur, notamment pour améliorer sa performance énergétique.

C'est en se rapprochant de la Communauté de Communes qu'ils ont bénéficié des conseils de Marine Perchec, Chargée d'Opération Hatéis Habitat, qui les a guidés et accompagnés dans les démarches administratives et la recherche d'aides financières.

La procédure de demande d'aide a débuté par un premier rendez-vous à la permanence à Barbâtre, suivi d'un diagnostic au sein du logement. L'un de leurs défis a été de choisir des entreprises certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), une condition essentielle pour bénéficier des subventions. Soucieux de soutenir l'économie locale, ils ont privilégié deux entreprises insulaires sur les trois sélectionnées.

« On a été agréablement surpris par l'aide et la qualité de l'accompagnement. C'est un vrai coup de pouce pour avancer sereinement dans notre projet. »

Grâce à cet accompagnement, **66 % des travaux de rénovation énergétique ont été financés**, incluant l'isolation des plafonds et des murs, le remplacement des ouvertures, l'installation d'une VMC simple flux et la création d'un plancher chauffant alimenté par une pompe à chaleur air-eau. Une partie de l'aide leur a même été versée avant les travaux, leur offrant une plus grande sérénité pour mener à bien leur projet. Une fois les rénovations terminées, leur logement passera de la classe énergétique F à la classe B. Le couple et leurs quatre enfants pourront s'y installer à la fin de l'été.



Cohabitation

Un remède à l'isolement des aînés et au manque de logement des jeunes

Face aux enjeux du vieillissement de la population et aux difficultés d'accès au logement pour les jeunes, la Communauté de Communes a signé au début du mois de mars une convention avec l'association Gabrielle & Léo, qui propose une solution innovante et solidaire : la cohabitation intergénérationnelle. Cette initiative permet de mettre en relation des seniors vivant seuls avec des jeunes de 16 à 30 ans en quête d'un logement abordable, dans un esprit d'entraide et de convivialité. Le dispositif répond aux objectifs du Plan Local de l'Habitat et du Plan Local Unique Santé Social de l'intercommunalité.



En savoir +

Vous êtes propriétaires ou locataires et souhaitez avoir des informations sur la cohabitation intergénérationnelle solidaire ? La Communauté de Communes, en partenariat avec l'association Gabrielle & Léo, organise une réunion d'information.

Mercredi 19 mars à 17h30
à la Communauté de Communes
Entrée libre

LES MODALITÉS DU SERVICE

L'accueillant, qu'il soit propriétaire ou locataire, met à disposition une chambre meublée. En contrepartie, selon le dispositif choisi, plusieurs formules sont proposées :

- **Découverte** : une solution de courte durée ou en alternance pour tester la cohabitation et partager des moments conviviaux;
- **Conviviale** : en plus d'une participation financière, le jeune s'engage à rendre des coups de main ponctuels;
- **Solidaire** : en plus de la participation aux charges, le jeune s'engage à rendre des menus services (repas partagés, moment de loisirs, présence rassurante, etc.).

Le montant de la participation financière est encadré et des précisions seront apportées par l'association sur les plafonds appliqués.

UNE MOBILISATION LOCALE

Afin d'assurer le bon déroulement de cette initiative, des référents locaux seront mobilisés dans chaque commune pour assurer le lien auprès des jeunes et des seniors et accompagner les cohabitations mises en place. Leur rôle sera essentiel pour garantir un cadre bienveillant et sécurisé pour les seniors comme pour les jeunes.

Informations : pluss@iledenoirmoutier.org



Gabrielle & Léo
association Loi 1901
créée en 2024, facilite la
mise en relation entre
les seniors et les jeunes,
sur les territoires du
Pays de Retz et du
Nord-Ouest Vendée.

www.gabrielle-leo.fr
06 59 94 53 09



« Cette solution innovante permet de favoriser le lien intergénérationnel, d'améliorer l'accès au logement des jeunes et de lutter contre l'isolement. En parallèle, l'intercommunalité s'engage activement à répondre aux besoins des saisonniers. En 2024, 41 d'entre eux ont été logés dans notre parc de logements, dont 24 professionnels de santé. »

Jacques Bobin, 1^{er} Vice-Président

Santé & Social

Bien grandir sur l'île de Noirmoutier

La Communauté de communes, soutenue par la CAF, ouvre au Printemps, son Relais Petite Enfance (RPE), un service d'information et d'accompagnement pour les parents, les assistant(e)s maternel(le)s, et les gardes d'enfants à domicile. Ce service gratuit est également itinérant puisqu'il interviendra sur les quatre communes de l'île, pour proposer des animations à destination des parents et des professionnels de la petite enfance, ainsi qu'un cadre d'échange profitable à tous.



Le site de référence pour les parents



www.monenfant.fr

Un lieu d'éveil et d'épanouissement

Des activités d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou parents, seront proposées régulièrement sur l'ensemble du territoire : temps d'éveil musical, de lecture, d'éveil psychomoteur, des sorties, des spectacles...

Restez connecté !



POUR LES PARENTS ET LES FUTURS PARENTS

- Échange sur le développement et l'accueil de votre enfant.
- Aide dans votre recherche d'un mode d'accueil en vous renseignant sur les services du territoire, les démarches et les aides possibles.
- Information sur les disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s.
- Orientation sur vos besoins d'accueil particuliers (horaires atypiques, situation de handicap, remplacement ...).
- Accompagnement dans vos démarches administratives en tant qu'employeur (ou futur employeur) d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'une garde d'enfant à domicile.

POUR LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S EN DEVENIR OU AGRÉÉS

- Information sur votre cadre d'exercice.
- Accompagnement dans votre parcours de formation continue et dans vos démarches professionnelles.

Vous avez une question ?
rpe@iledenoirmoutier.org

12 entreprises soutenues sur le territoire

Sur l'Île de Noirmoutier, un comité local Initiative Vendée Terres et Littoral (IVTL) réunit des bénévoles (chefs d'entreprises actifs ou retraités, experts-comptables, banques...), qui attribuent des prêts d'honneur à taux 0, pour la création, la reprise, la transmission, le développement d'entreprise et/ou le premier recrutement.

Information : eco@iledenoirmoutier.org

LE BILAN 2024 :

144 500 €
de **prêts attribués**
(prêt d'honneur moyen de 9 031 €)

23
emplois
ont été créés
ou maintenus

13
entrepreneurs
financés et
accompagnés

97 %
de pérennité à 3 ans
des entreprises
soutenues

46 %
des entrepreneurs ont
moins de 30 ans

Les secteurs :

Bar / restaurant (1), Commerce (8), BTP (1),
Agriculture / pêche (2).



ENTRETIEN

Pauline Gourronc, de la Fromagerie de Pauline (Noirmoutier-en-l'île)

Vous avez ouvert votre fromagerie en juillet 2024, quel est votre parcours ?

Épicurieuse, j'ai expérimenté le service en restauration, mais aussi le maraîchage, la vente de fruits et légumes sur les marchés, les vendanges, l'ostréiculture, etc. Amatrice de fromage, je m'y suis intéressée de plus près pour ensuite me former auprès de la Fédération des Fromagers de France avec le CFPL et être encadrée par des professionnels du métier dont des Meilleurs Ouvriers de France. J'ai eu connaissance de la vente de la crèmerie fromagerie au moment où je terminais ma saison à Noirmoutier. Je désirais me mettre à mon compte, et j'ai eu un coup de cœur pour le local.

Qu'est-ce que l'association IVTL vous a apporté ?

Lors du comité d'agrément, les jurys ont pu me donner des conseils qui ont abouti à des échanges constructifs et bienveillants. J'ai également pu profiter de l'expérience de ma référente, qui m'a accompagnée tout au long de mon projet. Elle a pu me partager les expériences des autres porteurs de projets, chose importante pour lever les doutes et apporter des exemples de réussites ou d'échecs qui ont solidifié mon projet.

transition

Artisans, commerçants
Rejoignez l'aventure
Éco-Défis®

Le label valorise les entreprises qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement autour de 7 thématiques : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits et sociétal-durable. La Chambre de métiers et de l'artisanat accompagne les entreprises à toutes les étapes de leur démarche : de l'état des lieux environnemental à l'obtention de la marque.

Pour en savoir + : eco@iledenoirmoutier.org

Emploi

Journée Portes Ouvertes : trouvez votre job d'été sur l'île !



Envie de travailler sur l'île de Noirmoutier cet été ? Vous avez déjà quelques pistes et souhaitez en savoir plus sur les recruteurs et les postes disponibles ? Alors, venez à la rencontre des entreprises qui recrutent à l'occasion de la Journée Portes Ouvertes, le samedi 26 avril.

COMMENT FAIRE ?

- 1) Consultez les entreprises référencées et inscrivez-vous sur notre site internet.
- 2) Déplacez-vous le jour et à l'heure de la visite.
- 3) Échangez avec le recruteur, visitez l'établissement et transmettez lui votre CV !



POURQUOI Y PARTICIPER ?

- Pour rencontrer l'employeur en personne, ce qui peut souvent faire la différence lors du processus de recrutement.
- Pour poser des questions spécifiques sur les postes proposés, les conditions de travail, les horaires, etc.
- Pour développer votre réseau sur l'île et vous ouvrir des portes pour de futures opportunités.

Rendez-vous sur le site internet pour consulter les entreprises, consulter les offres d'emploi et s'inscrire aux portes ouvertes.

Un espace dédié à l'emploi et aux démarches administratives en ligne

La Maison de l'Emploi - France services de l'île de Noirmoutier est un lieu unique et de proximité pour vous accompagner gratuitement et de manière personnalisée dans vos démarches liées à l'emploi, la formation et aux démarches administratives en ligne.

■ Depuis le 1^{er} janvier 2025, les horaires d'ouverture évoluent :

Lundi, mardi, jeudi
8h30 - 12h00 / 13h15 - 17h00
Mercredi, vendredi
8h30 - 12h00

- 11 rue de la Prée-au-Duc, Noirmoutier-en-l'île
02 51 39 32 18



Musée Nouveaux horaires à L'hôtel Jacobsen

Après six années d'ouverture, le site adapte ses horaires pour mieux répondre aux attentes des visiteurs et optimiser son fonctionnement.

- L'hôtel Jacobsen sera fermé le mardi toute l'année (au lieu du vendredi) afin d'accueillir plus de visiteurs lors de week-ends prolongés.
- Les horaires d'ouverture évoluent :
Saison (1^{er} avril - 30 juin, 1^{er} - 30 septembre) : 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Basse saison (8 février - 31 mars, 1^{er} octobre - 2 novembre, 20 décembre - 4 janvier) : 14h à 18h.
Juillet-août : 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

Pierre Perron, Paysages insulaires

Professeur d'art, affichiste, Pierre Perron ne manque pas de saisir les paysages et les variations atmosphériques si sensibles. La famille de Pierre Perron passe ses vacances sur l'île. Tout jeune, il part avec son père à La Blanche, chacun avec son matériel de peinture, brossant des vues différentes des lieux. Dans les années 1950 il s'installe à la Frandière. Il peint des paysages, des maisons dont il capte les volumes avec sûreté, ou des navires dans les couleurs franches et vraies. C'est une peinture construite dans la simplicité ; elle est honnête, sincère comme les paysages qui s'offrent alors à lui. La régularité du labeur permet une variété chromatique immense. Plus tôt, il a cherché les formes des voiliers dans le port, vibrantes de couleurs complémentaires, construites et lumineuses. De grands aplats, des lignes ponctuent les toiles, annonçant qu'il va simplifier puis se détacher des formes pour aller vers la couleur, encore et encore.

Exposition temporaire à découvrir à L'hôtel Jacobsen du 5 avril au 30 septembre 2025.

Nos ressources

Trier le papier, un geste simple !

En 2024, les papiers représentaient 10 % du poids de nos emballages.

Encore trop de papiers finissent dans le mauvais bac. Et si on changeait cela ensemble ?

POURQUOI FAUT-IL TRIER CORRECTEMENT ?

Le papier et les emballages suivent des filières de tri différentes. Les emballages sont souvent composés de matériaux mixtes, tandis que le papier est principalement composé de fibres de cellulose. S'ils sont mélangés, cela contamine le papier et rend son recyclage moins efficace.

OÙ DÉPOSER LE PAPIER ?

Tous les papiers (journaux, magazines, cahiers, courriers bureautiques, prospectus publicitaires, etc.) doivent être déposés dans les points d'apport volontaire bleus dédiés.



agenda déchetterie

	AVRIL	MAI	JUIN
Formation compostage à 11h le mercredi à 14h le jeudi	2-3	14-15	4-5
TrocCyclerie de 17h30 à 19h30	15		
Collecte de l'amiante*	14		*Inscriptions : appelez au 02 51 35 89 89.
Collecte des encombrants / ferrailles*			*Inscriptions et dates : appelez au 02 51 35 89 89.

Un nouvelle vie pour vos objets

Envie de donner une seconde vie à vos objets et ainsi favoriser l'économie circulaire ? Rendez-vous en haut du quai de la déchetterie de Noirmoutier où un caisson de réemploi a été installé.

Meubles, petits objets, jouets, vélos... tout y trouve sa place, à condition qu'ils soient fonctionnels et en bon état. Les objets électroniques et électriques ne sont pas acceptés, car leur état de fonctionnement ne peut être vérifié sur place.

Le caisson est accessible au public tous les jours. Les objets sont ensuite proposés lors des troc'cycleries organisées 1 à 2 fois par an, sur le site de la déchetterie.



Vous souhaitez acquérir un composteur ?

La Communauté de Communes propose deux modèles en bois, d'une capacité de 360 ou 565 litres, disponibles à la vente.

Saviez-vous que... Des formations mensuelles de sensibilisation au compostage sont organisées, vous permettant d'acquérir un composteur à moindre coût tout en maîtrisant l'art du compostage.

Renseignements au 02 51 35 89 89.



Le saviez-vous ?

SUBVENTION À L'ACHAT D'UN BROYEUR À DÉCHETS VERTS

Limitons nos déplacements à la déchetterie en réutilisant le broyat pour notre jardin ! La Communauté de Communes vous propose une aide financière à hauteur de **80 euros par foyer** pour l'achat d'un broyeur à déchets verts*.

Les conditions pour en bénéficier :

- résidence sur l'Île de Noirmoutier;
- preuve d'achat nominative de plus de 80 euros;
- signature d'une convention entre les deux parties.

biodechets@iledenoirmoutier.org



* Dans la limite de 30 foyers aidés. Aide financière attribuée pour une durée de 8 ans.

SUBVENTION À L'ACHAT DE PROTECTIONS HYGIÉNIQUES RÉUTILISABLES

L'hygiène féminine représente 180 kg de déchets dans la vie d'une femme. Dans l'objectif de réduire la production des déchets ménagers et de promouvoir des solutions alternatives, l'intercommunalité accorde une aide financière plafonnée à **30 euros par personne** pour l'achat de protections hygiéniques réutilisables*.

Les conditions pour en bénéficier :

- résidence sur l'Île de Noirmoutier;
- preuve d'achat nominative de plus de 30 euros.



* Dans la limite de 100 aides.

MOTS DE L'OPPOSITION

Vers la submersion réglementaire

Les cartes PPRL ont été présentées.

Pourtant la population de l'île est tenue à l'écart. Le sujet impacte pourtant les droits à construire et va rendre des terrains inconstructibles.

A la différence du PPRL actuel, le nouveau prend en compte l'aléa climatique 2100.

Celui-ci est fixé à 5m20 par l'Etat ! C'est 1 mètre de plus qu'en 2015 ! Ce que l'Etat n'a pu imposer face à la résistance argumentée et déterminée des élus, il le fait en 2025.

De la même façon, le scénario de submersion 2015 a été construit autour de 13 brèches de 100 m. Le nouveau l'est avec 26 brèches de 100 m !

C'est malheureusement la conséquence du peu d'intérêt manifesté par les élus pour la défense contre la mer depuis 2020. On peut le mesurer à la modestie des moyens financiers consacrés au confortement de nos digues, en mauvais état désormais.

Le résultat est catastrophique pour l'île de Noirmoutier, pour notre économie, notamment pour le secteur du bâtiment, mais aussi pour loger les jeunes familles et développer notre territoire.

Qui va négocier avec l'Etat ? Le Président actuel ne semble pas être en capacité d'être un interlocuteur crédible sur cette question. L'absence d'unité politique n'est pas non plus gage d'efficacité.

Muriel Couillon, Laurent Soulard

« Habitants de l'île de Noirmoutier, comme prévu, préparez-vous à mettre la main à la poche ».

Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) présenté le 6 février 2025 par la communauté de communes (CCIN) est comme on pouvait s'y attendre la traduction d'une gestion folklorique.

Entre les investissements immobiliers irréflechis pour faire des logements hors de prix, au moulin de Barbâtre pour faire de la farine avec le blé qui n'existe pas sur l'île en passant par l'hôtel Jacobsen acheté au-dessus de son prix pour des raisons incompréhensibles... nous avons là tous les ingrédients de ce document budgétaire.

Aujourd'hui incapable de maîtriser ses dépenses la CCIN est obligée de recourir de manière massive à l'impôt en augmentant la part intercommunale de 21,7% (oui vous avez bien lu) mais également d'emprunter à hauteur de 5,3 M€ en 2025. Fin 2022 la dette était de 2 M€ en deux ans elle est passée à 6 M€ et avec les prévisions de ce ROB, c'est 11,3 M€ de dette à la fin de l'année. Mais l'horizon ne se dégage pas pour autant, car le budget de la défense contre la mer est réduit à environ 500 K€. Le projet des portes avec un coût de 18M€ doit être autofinancé à hauteur de 20% soit 3,6M€, qu'il faudra emprunter. C'est donc un total prévisible de dette de 14,9M€ qui emmène notre collectivité dans le rouge des ratios de bonne gestion voire de mise sous tutelle. Avec les orientations présentées dans ce ROB gageons que cette hausse, pourtant colossale, ne sera pas la dernière.

Dominique Chantoin, Anne Laroche-Joubert, Nicole Groleau, Jean-Pierre Brunet

Transformation du centre-bourg

La commune de La Guérinière franchit une nouvelle étape dans son projet de réhabilitation et de dynamisation du centre-bourg avec l'acquisition du parking et du garage situés rue Centrale face à la supérette. Cet achat s'inscrit dans une démarche globale visant à repenser l'aménagement du cœur de village afin d'en améliorer l'attractivité et le cadre de vie.



Ce secteur central pour les habitants et les vacanciers bénéficie ainsi de l'opportunité d'une future restructuration. L'objectif étant d'optimiser l'espace public et de fluidifier les déplacements. La sécurité sera au cœur du projet avec une priorité sur le partage de l'espace public par les différents usagers, une attention particulière sur les aménagements permettant l'accès PMR, et le ralentissement de la vitesse afin de garantir un environnement plus sûr et apaisé.

Dans cette même volonté de redynamisation, la Commune engage également un projet de réhabilitation de la Maison des Pins. Une étude de marché a été lancée avec la CCI afin d'identifier le type de commerce le plus pertinent pour ce lieu et la Commune. Parallèlement, une étude technique est en cours pour évaluer les coûts et les modalités de rénovation de ce bâtiment patrimoine incontournable pour les Guernerins.

Avec ces initiatives, la Municipalité affirme sa volonté de redonner de l'attractivité au centre-bourg avec l'aménagement de nouveaux espaces et l'arrivée de nouveaux commerces.



La ville aménage la route de L'Herbaudière

Dans le cadre de sa politique d'aménagement durable, la Ville débute des travaux, route de L'Herbaudière, en mars. Compris entre le rond-point des Cinq-Chemins et celui de la Basse Salaisière, ces aménagements améliorent la sécurité des cycles et des piétons, tout en végétalisant l'espace public.



Ces travaux permettent de créer :

- un large trottoir sur toute la longueur de la route de L'Herbaudière. Il protège les piétons et les cyclistes des véhicules motorisés ;
- des espaces végétalisés. Ils apportent ainsi à la fois une meilleure sécurité et un cadre de vie agréable ;
- une chaussée refaite à neuf. Elle assure une meilleure circulation des véhicules.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale, tout comme les aménagements actuels en entrée de ville et route du Vieil. « Améliorer nos espaces publics nous permet de veiller à la sécurité de tous, d'offrir un cadre de vie agréable et de renforcer le lien social », souligne Yan Balat, maire. Les travaux dureront quatre mois. Le chantier se déroulera en circulation alternée, sans déviation.



Un nouvel élan pour les services techniques

Le chantier avance bien sur le site du parc d'activités de la Gaudinière. Le Centre technique communal sera bientôt achevé (début juillet) et deviendra opérationnel à l'automne 2025.

Un fort investissement financier. Un bel outil pour les agents des services techniques. Plus de confort, de sécurité, d'efficacité, c'est-à-dire des moyens plus adaptés et plus fonctionnels pour l'accomplissement des tâches quotidiennes au service des élus et de la population. Des garages pour ranger, protéger et sécuriser tous les véhicules et gros matériels. Des ateliers dédiés aux différents métiers. Un espace bureau, vestiaires, sanitaires, et rangements. Un bâtiment sur fondations spéciales, tenant compte des règles PLU et PPRL. En extérieur, des boxes pour les stocks de matériaux divers, stationnements auto et vélo, station de lavage pour les engins.

L'arrivée du nouveau Directeur des Services, fin mars, l'achat de nouveaux camions-bennes, bétonnière, la revalorisation sensible des primes pour tous les personnels, sont autant de bonnes nouvelles en ce début d'année 2025, pour un service toujours amélioré qui satisfasse les attentes du conseil municipal et des Barbâtrins.
Louis GIBIER - Maire de Barbâtre



BARBÂTRE

90 logements : une dynamique accélérée pour favoriser les résidences principales

Avec plus de 20 000 m² de terrains acquis ces dernières années, la Municipalité poursuit ses efforts pour favoriser la construction de logements en résidence principale.

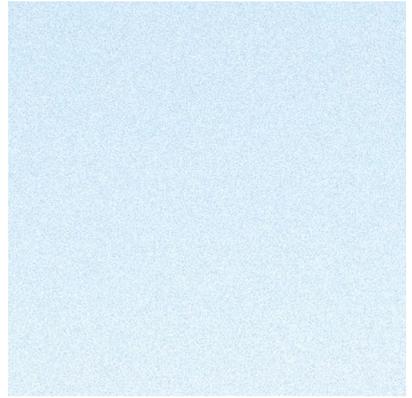
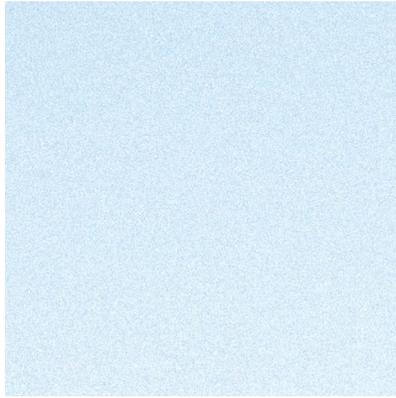
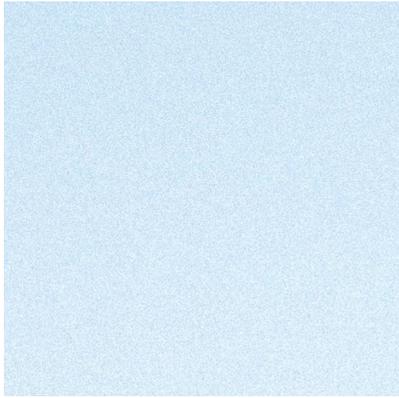
Parmi les projets majeurs, le Domaine des Corsaires, avec ses 20 maisons dont 14 en bail réel solidaire, vise à offrir des logements abordables et durables. Ce dispositif permet de dissocier le foncier du bâti pour limiter la spéculation immobilière. La Commune prévoit également la construction de 4 logements rue Henri-Martin, ainsi que 4 autres au Gabion. Le projet du Pas de Lisière devrait accueillir 11 maisons et 8 chambres pour les saisonniers. L'OAP de la Cosse verra la création de 16 logements en BRS ou locatif, tandis qu'à proximité de la plage rue Félicité Bévier, un lotissement de 8 à 10 maisons est en cours d'étude.

En centre-bourg, la Commune projette une résidence intergénérationnelle de 20 logements pour favoriser le lien social. Une autre acquisition permettra la création de 5 logements et la construction de halles couvertes redonnant une centralité plus évidente.

Afin d'illustrer ces initiatives, tous les projets seront exposés durant le premier semestre 2025 dans le jardin de la Mairie. L'objectif est clair : encourager l'installation durable des habitants sur le territoire.



L'ÉPINE



Le guide des animations Printemps est de retour.

Événements du 5 avril au 22 juin 2025. À consulter prochainement.